

## ASF et le Centre d'Etudes Forestières et Agricoles de Montélimar : un partenariat en faveur de la biodiversité

**Dans le cadre d'un partenariat entre ASF (Autoroutes du Sud de la France) et le Centre d'Etudes Forestières et Agricoles (CEFA) de Montélimar, une journée d'entretien de la zone du marais de Champagnat, situé à proximité de l'autoroute A7, aura lieu le 11 février 2010.**

Le Marais de Champagnat, d'une surface d'environ 8 hectares, est situé sur la commune de Livron-sur Drôme, à proximité de l'aire de repos de Bellevue, en bordure de l'autoroute A7. Il s'agit d'une ancienne gravière utilisée dans les années 1960, lors de la construction de l'autoroute A7. Le site, recolonisé spontanément par la végétation, abrite de nombreuses mares qui constituent l'habitat de plusieurs espèces protégées de libellules, de reptiles et d'amphibiens, parmi lesquels le « triton crêté » ou le crapaud « pélodyte ponctué », deux espèces rares et menacées.

Afin d'assurer la pérennité de ce site, de le nettoyer et de l'entretenir pour améliorer les zones d'habitat des différentes espèces, ASF a signé en 2008 une convention de partenariat avec le Centre d'Etudes Forestières et Agricoles (CEFA) de Montélimar.

Ce partenariat, basé sur la coopération des intervenants, les échanges de pratiques et la mise à disposition de moyens, permet aux élèves du CEFA de se former en effectuant des travaux pratiques d'entretien forestier, de nettoyage et de plantations.

**Dans ce cadre, les élèves du CEFA interviendront le jeudi 11 février pour une importante opération de nettoyage et d'entretien du site.** Réalisée en partenariat avec le district d'ASF de Valence, la Communauté de communes du Val de Drôme collabore exceptionnellement à cette journée, permettant de renforcer les moyens mis à la disposition des élèves et de faciliter cette opération.

A travers ce partenariat alliant pédagogie et écologie, ASF contribue à préserver ce site naturel sensible, pour faire de ses autoroutes des infrastructures toujours plus respectueuses de l'environnement.

*Créée en 1957, ASF (Autoroutes du Sud de la France) exploite un réseau de 2 634 km auxquels s'ajoutent 81 km en cours de construction, soit un réseau concédé total de 2 715 km. Trait d'union entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, ce réseau est traversé par les grands flux économiques et touristiques européens ainsi que par d'importants trafics régionaux. ASF est une société de VINCI, premier groupe mondial intégré de concessions-construction.*

**CONTACT PRESSE :**  
**Laurence BRASSAC**  
**Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne**  
**laurence.brassac@asf.fr**